

les citoyens. Ils l'ont fait encore en protégeant la liberté d'expression, pivot de toute création culturelle, de toute création symbolique. Il ne faut pas comprendre que l'État lui-même a assumé la production culturelle, mais que son rôle a pu être de faciliter l'accès et la participation à la culture.

En rendant l'éducation obligatoire, en prenant des mesures pour empêcher une trop grande concentration dans les médias, en encourageant la création artistique, etc., les États démocratiques sont intervenus dans le champs de la culture en poursuivant des objectifs non économiques. À l'égard des industries culturelles nationales, l'État a aussi tenté de s'assurer que leur développement se fasse dans l'intérêt public et pas uniquement sur la base d'une logique de rentabilité.

Ce sont ces interventions de l'État qui sont remises en cause aujourd'hui sur la base d'un discours purement commercial qui considère ces interventions en matière de culture comme autant d'entraves au libre jeu du marché. Le fait est que la démocratie, et l'égalité des individus qu'elle suppose dans leur qualité de citoyens, est mise en opposition avec l'inégalité de ces individus comme consommateurs bénéficiant de pouvoirs d'achat différents. Davantage, en niant à l'État le droit d'intervenir en matière de culture pour défendre et promouvoir l'accès et la participation des individus à la culture, et en niant par le fait même à la culture une importance particulière au sein des sociétés modernes, les partisans du libre marché nient la légitimité même de l'État qui, jusqu'à preuve du contraire, demeure aujourd'hui l'ultime cadre au sein duquel s'exprime la démocratie et la volonté des citoyens.

Les enjeux liés au maintien de l'intervention étatique en matière de culture, on le voit, touchent donc à des éléments fondamentaux des sociétés démocratiques modernes qui ne trouvent pas leur équivalent dans d'autres secteurs industriels. L'intervention de l'État en culture touche à liberté d'expression, à la liberté d'opinion, au droit à l'information, aux droits des individus de participer librement et également à la vie publique. Ceci ne veut pas dire que le marché n'a pas sa place en matière de culture, mais que l'État doit pouvoir y intervenir selon une logique démocratique qui ne doit pas être confondue avec une logique industrielle, et en